



Maison individuelle en limite de propriété

Par **mkael29**, le **24/03/2009** à **11:25**

Bonjour,

je suis propriétaire d'une maison individuelle dans un lotissement.

L'agencement de notre maison vis-à-vis de nous voisins ressemble à un E.

Notre terrain représente la barre verticale du E et nos 3 voisins les barres horizontales.

Ma maison étant en limite de propriété, un de mes pignons est mitoyen avec les terrains de mes voisins.

Quels sont les droits et les devoirs de mes voisins vis-à-vis de mon mur?

Ont-ils le droit d'y faire des trous pour accrocher quelque chose?

Ont-ils le devoir de m'accorder un passage pour faire des travaux sur le mur?

Cordialement

Mickaël